

# Panorama

des méthodes et démarches participatives  
d'accompagnement à l'élaboration de projets de territoire



Ce bref panorama s'inscrit comme un complément à la fiche repère sur l'usages des méthodes participatives d'appui à l'élaboration de projet de territoire.

Il permet de découvrir rapidement les caractéristiques factuelles (finalités, livrables, dispositifs d'accompagnement, compétences mobilisées, outils d'animation utilisés, principales étapes de la méthodologie) de chacune des 7 méthodes et démarches étudiées avant.

Il ne remplace pas les guides méthodologiques ou les documents repères produits par les services référents de chacune des méthodes dont il constitue plutôt une table des matières.

# Jeu de territoire

Développé par AgroParisTech et l'INRAE en 2001



## Objectif initial/Finalités

Jeu de territoire est « une démarche qui facilite l'expression des représentations que les acteurs (maires, agents de développement, responsables de différents services et associations...) se font de leur territoire de projet. [...] Quelques points forts guident notre raisonnement : comprendre l'organisation spatiale du territoire, dans ses modalités d'articulation interne, mais également externe avec les territoires voisins, se positionner dans les dynamiques existantes et préciser les modèles de développement souhaités pour valoriser ses spécificités. »<sup>1</sup>.

## Livrables

A l'issue du jeu, plusieurs cartes de dynamiques et de scénarios sont produites et des pistes d'actions collectives sont proposées.

## Conditions pour se former ou être accompagné

La démarche peut être menée dans le cadre de travaux d'étudiants (Université Clermont Auvergne, AgroParisTech). AgroParisTech Executive propose également des formations courtes sur commande ou catalogue pour les acteurs intéressés<sup>2</sup>.

## Compétences mobilisées

- Les concepteurs (chercheurs et commanditaires) guident le jeu.
- Les animateurs (chercheurs et étudiants) se répartissent plusieurs rôles :
  - Énoncer les règles du jeu et s'assurer du bon déroulement en rappelant les consignes, en donnant la parole, en recentrant les discussions sur les objectifs de l'étape ;
  - Aider les joueurs à transcrire leurs explications et argumentaires dans un langage graphique ;
  - Garder trace du processus en notant ce qui est dit, les attitudes et comportements des joueurs.

## Outils mobilisés

En amont du Jeu, des fiches descriptives du territoire par thématique sont produites sous forme de carte à jouer. Au cours du jeu, des représentations spatiales schématiques sont produites par les participants pour décrire le territoire et ses dynamiques, et imaginer des scénarios prospectifs forçant le trait des dynamiques en cours. Enfin, les participants identifient et rédigent des pistes d'action qui les engagent collectivement.

<sup>1</sup> Lardon S., 2013. le « jeu de territoire », un outil de coordination des acteurs locaux. Revue FaçSADe, Résultats de recherches du département Inra-Sad, Vol 38, 4 p.

<sup>2</sup> Une mallette pédagogique sera bientôt accessible en ligne sur le site d'AgroParisTech

## Méthodologie

Les étapes suivantes se font par tables de 5 à 10 joueurs.

- **En amont** : Réalisation d'un fond de plan, reprenant la structure géographique du territoire d'étude, et de fiches à jouer thématiques reprenant les thèmes liés à la problématique de départ (expl : quelle alimentation demain sur le territoire ?). Ces fiches synthétisent en une page les informations territoriales recueillies. Elles s'appuient sur des données existantes (statistiques et documentaires) et complétées par des entretiens préalables auprès des acteurs locaux.
- **Etape 1** : Construire un diagnostic partagé sur la base des fiches de jeu et des connaissances des acteurs, afin d'identifier les dynamiques du territoire : chaque joueur reçoit plusieurs fiches (2 à 4). Il sélectionne tout d'abord une fiche, énonce les informations qui lui semblent importantes pour le territoire et les argumente, propose une légende, et dessine sur la maquette commune. Chaque joueur fait de même à son tour (au plus 2 tours). Les diagnostics sont présentés et débattus en plénier.
- **Etape 2** : Créer des scénarios prospectifs en forçant le trait des dynamiques actuelles pour dégager des enjeux majeurs : Concrètement, chaque table produit un scénario d'évolution du territoire matérialisé par un titre, un dessin, une légende, une phrase d'explication du scénario. Il peut s'agir d'un scénario catastrophe, idéal, d'un scénario endogène ou bien ouvert, etc.
- **Etape 3** : A partir des scénarios énoncés, chaque table deux joueurs proposent des pistes d'actions concrètes qu'ils peuvent mettre en œuvre collectivement pour aller dans le sens du scénario voulu ou pour contrer le scénario vers lequel ils ne veulent pas aller. En plénière les scénarios sont présentés et les pistes d'action issues des différentes tables sont regroupées.
- **En aval** : Une restitution, orale et sous forme de plaquette synthétique est faite auprès des commanditaires, des participants au jeu et plus largement auprès d'autres acteurs invités à contribuer.

Pour en savoir + : la présentation de la méthode en ligne

<http://blog.agroparistech.fr/jeudeterritoire/methodologie-du-jeu-de-territoire/>

<http://www2.agroparistech.fr/Developpement-territorial.html>

# Diagnostic partagé territorial

Développé par AgroParisTech et la DREAL Nouvelle Aquitaine (Anciennement Poitou Charente) en 2010



## Objectif initial/ finalités

« Les objectifs sont de **rédiger des notes d'enjeux partagées et de favoriser la transversalité et l'intelligence collective**», afin de **construire une vision commune d'un système complexe** aussi bien en termes de structure que de dynamique »<sup>3</sup>.

La méthode de diagnostic partagé territorial est ainsi mobilisable en amont des projets de territoire dans le cadre de la connaissance, de la transmission du « Dire de l'État » formulé lors de l'élaboration des documents d'urbanisme ou d'action d'accompagnement au titre du Nouveau Conseil aux Territoires.

Il s'agit d'une démarche itérative d'accompagnement pour **faciliter une compréhension partagée d'un territoire et de ses enjeux**. Elle permet de :

- Partager les informations ;
- Réaliser rapidement une spatialisation des processus territoriaux en jeu ;
- Assurer la transversalité de l'analyse territoriale ;
- Décliner la méthode à des échelles différentes ;
- Prendre le temps de la réflexion avant l'action.

## Livrables

Un diagnostic du territoire (caractéristiques et dynamiques) et une identification des enjeux territorialisés sous forme de cartes schématiques.

## Conditions pour se former ou être accompagné

AgroParisTech accompagne les services déconcentrés de l'Etat dans la découverte de la méthode ;  
Les Centres de Valorisation des Ressources Humaines organisent, avec AgroParisTech, chaque année des formations de découverte de la méthode ;  
AgroParisTech propose un parcours d'approfondissement et des formations-actions spécifiques.

## Compétences mobilisées

- Un ou des animateurs, pour organiser la démarche, coordonner les productions, finaliser et diffuser les productions ;
- Un géomaticien/modélisateur (mise au propre des cartographies réalisées en séances).

<sup>3</sup> DREAL PC, INRAE, AgroParisTech, 2015, *Le diagnostic partagé territorial : comprendre et analyser un territoire avec les représentations spatiales schématiques*

## Outils mobilisés

En amont des séances de travail, des diagnostics thématiques du territoire sont produits sous forme de fiches synthétiques.

Au cours des séances, des cartographies de diagnostic des caractéristiques, dynamiques et enjeux du territoire sont coproduites par les participants en mobilisant des codes de représentations schématiques. Ces cartes sont ensuite mises en forme par un géomaticien.

## Méthodologie

- **Etape 1** : Comprendre le territoire : Le recueil d'informations mobilise des sources et des données variées (informations géographiques, statistiques, études, dires d'experts, visite de terrain, dire d'acteurs...) Les informations, regroupées en fiches thématiques synthétiques, permettent d'appréhender facilement un territoire et d'en avoir une lecture transversale pertinente :
  - Population, habitat urbanisation ;
  - Document de planification, échelons administratifs ;
  - Organisation des déplacements ;
  - Gestion des risques ;
  - Organisations économiques ;
  - Activités économiques ;
  - Equipement du territoire ;
  - Agriculture ;
  - Occupation du sol et sous-sol ;
  - Paysage ;
  - Espaces naturels d'intérêt écologique ;
  - Qualité de l'environnement.
- **Etape 2** : Spatialiser de manière schématique les caractéristiques et les dynamiques du territoire lors d'un atelier en groupe et à partir des fiches.  
La représentation spatiale schématique est une modélisation graphique concise permettant de mieux comprendre le fonctionnement d'un territoire. Ce n'est pas une simplification de la réalité mais de sa représentation. Cette simplification permet d'identifier visuellement les interactions entre les thèmes et facilite l'émergence des principaux enjeux territoriaux.
- **Etape 3** : Spatialiser les enjeux majeurs du territoire à partir de la carte des caractéristiques et dynamiques réalisée en étape 1.
- **Etape 4** : Partager les productions précédentes à un groupe élargi d'experts ou d'acteurs pour compléter, corriger ou valider les résultats.
- **Etape 5** : Porter l'analyse aux acteurs du territoire.

Pour en savoir + : la présentation de la méthode en ligne et des retours d'expériences

<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/methodes-d-analyse-territoriale-r4017.html>

<http://www2.agroparistech.fr/podcast/-Mars-2017-Reseau-et-Diagnostic-Partage-Territorial-.html>

# Territoires en Résidences

Démarche mise en place par la 27<sup>e</sup> région, avec l'appui de Strategic Design Scenarios, entre 2009 et 2011



## Objectif initial/ Finalités

L'objectif global initial était de proposer aux régions et à leurs partenaires locaux de tester des méthodes d'intervention alternatives, inspirées du « design de services » et de l'ethnologie.

L'objectif opérationnel est de **faire émerger, de manière participative différents éléments : une vision collective à long terme, des préconisations de projets** à moyen terme, une cartographie des porteurs de projets, des maquettages de projets permettant d'**enclencher un processus d'innovation**, et des enseignements globaux pour les régions partenaires.

Les résidences pourraient agir comme des points d'acupuncture du territoire. Au-delà de chaque résidence, plusieurs résidences menées en série pourraient produire une synergie à la manière de l'acupuncture.<sup>4</sup>

## Livrables

La démarche prévoit la création et la mise à jour en continue d'un blog retraçant la progression des travaux. A l'issue de la résidence, l'équipe pluridisciplinaire rédige un livret de présentation finale et des fiches projets pour chaque projet prototypé durant la résidence.

## Conditions pour se former ou être accompagné

Territoires en Résidences a été le premier programme développé par La 27e Région. Après une phase d'expérimentation et de formalisation méthodologique, elle n'est plus déployée à ce jour. Néanmoins, la 27<sup>ème</sup> Région reste un référent sur la méthode et propose sur son site, des outils pour la mobiliser en autonomie via le recrutement d'une équipe pluridisciplinaire.

## Compétences mobilisées

La méthode repose sur la mobilisation d'une équipe pluridisciplinaire composée de créatifs, personnes issues des sciences humaines (designers, sociologues, artistes, architectes, urbanistes, etc.) et des experts du sujet traité mobilisés ponctuellement et un « complice » au sein de la structure faisant l'objet de la résidence.

## Outils mobilisés

En fonction des membres de l'équipe pluridisciplinaire :

- Cartes sensibles ;
- Jeu de rôle (se mettre à la place d'un usager dans une situation particulière) ;
- Carte support de discussion identifiant un besoin sous forme de question.

<sup>4</sup> 27<sup>ème</sup> région, 2011, *Les résidences de la 27<sup>ème</sup> Région : Manuel d'utilisation*

## Méthodologie

La résidence fonctionne sur le principe de l'immersion. Trois semaines de résidence se déroulent sur le terrain :

- **En amont** : préparation du programme de la résidence dont la reformulation du sujet traité (prise de contact avec le terrain, au moins deux jours, et entre les acteurs de la résidence, réalisation d'AFOM, etc.)
- **Sur deux-trois mois**
  - 1<sup>ère</sup> semaine : rencontre avec les habitants ou usagers et compréhension du territoire, exposition des moments forts en milieu de semaine ;
  - Inter-résidence (2-3 semaines) ;
  - 2<sup>ème</sup> semaine : proposition, maquettages et essais de projets et exposition des moments forts en milieu de semaine ;
  - Inter-résidence (2-3 semaines) ;
  - 3<sup>ème</sup> semaine : passage de relais au territoire et exposition des moments forts en milieu de semaine ;
  - Inter-résidence pour finaliser le cahier d'enseignements ;
- **En aval** : suivi/évaluation et retour ponctuel de membres de l'équipe pluridisciplinaire.

Une journée-type d'immersion : petit déjeuner planning, synthèse de la veille, activités de la journée (relations sociales), soirée informelle, après-soirée productive.

L'accompagnement de la poursuite des activités initiées lors de la résidence peut prendre différentes formes entre des visites d'évaluation après 6 mois, 1 an... et l'idée d'un « droit de tirage » de quelques jours où un des résidents peuvent venir coacher/donner des conseils sur les projets en cours.

Pour en savoir + : le guide et les retours d'expérience en ligne <http://www.la27eregion.fr/residence>

# Ateliers Paysages, territoires, transitions

Une recherche-action lancée en 2015 par le Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) et accompagné par le Cerema



## Objectif initial /Finalités

Dans la continuité du programme Paysage et développement durable, l'objectif de ce programme est de venir en appui (par des méthodes, techniques, outils, réflexions...) des politiques publiques par l'apport et la confrontation de savoirs diversifiés, ainsi que par le renouvellement des questionnements.

Il s'agit de mobiliser différemment la recherche vis-à-vis des territoires autour de la transition, de rapprocher la recherche des territoires et réciproquement pour produire de la connaissance en s'appuyant sur le paysage comme vecteur d'échanges pour questionner la relation de l'homme à la nature.

L'objectif est de relayer les questions des acteurs de territoires auprès des équipes de recherches et réciproquement d'expérimenter et évaluer les travaux et hypothèses des équipes de recherche.<sup>5</sup>

## Livrables

La méthodologie ne prévoit pas de livrables prédéfinis.

## Conditions pour se former ou être accompagné

Un guide des fondamentaux et des ressources sur les lauréats<sup>6</sup> sont disponibles en ligne.

## Compétences mobilisées

Les élus du territoire de projet ;

Des bureaux d'études en charge de la déclinaison opérationnelle des réflexions, convaincus de l'utilité de la recherche pour l'action, et de l'action pour la recherche ;

Des chercheurs (agronomes, paysagistes, naturalistes, écologues, sociologues...) qui s'impliquent dans cette démarche menée pour l'action et par l'action, qui acceptent l'existence d'autres savoirs que scientifiques ou théoriques ;

Des associations, des habitants ou des collectifs d'habitants.

## Outils mobilisés

Visite collective ou photos commentées ;

Approche prospective pour favoriser l'échange entre chercheurs et praticiens ;

Bibliothèque de méthode d'intelligence collective, de dialogue praticiens/chercheurs, de visite collective ;

Une grille d'évaluation ;

Une plate-forme collaborative.

<sup>5</sup> CGDD, *Les invariants des ateliers de recherche-action Paysage, Territoires, Transitions*, 2017

<sup>6</sup> Six territoires ont fait l'objet d'un accompagnement suite à un appel à candidatures

## Méthodologie

Cette démarche repose sur la mise en œuvre d'ateliers territorialisés de recherche-action et sur leur organisation en un réseau animé par le service de la recherche du MTES. Elle participe à la réflexion engagée par le service sur le renouvellement du pilotage de la recherche en appui des politiques du ministère.

Les ateliers doivent reposer sur une démarche collective et collégiale d'échanges. Laboratoires d'expérimentation et d'innovation, ils doivent partir d'initiatives locales et les citoyens (habitants, usagers) doivent y trouver une place. Ces ateliers doivent rendre possible les conditions de la rencontre entre recherche et actions territorialisées. Le terrain est le vecteur principal de la mise en commun.

Pour en savoir + : les documents repères et les retours d'expérience en ligne

<http://www.environnement-urbanisme.certu.developpement-durable.gouv.fr/preface-et-introductions-r45.html>

# Boîte à outils Vision+ 21

Démarche initiée par Commissariat général au développement durable (CGDD) en 2013, dans le cadre du dispositif de reconnaissance nationale des agendas 21, co-construite avec l'appui de Strategic Design Scénarios



## Objectif initial/ finalités

Permettre aux collectivités locales de mener une démarche prospective de leur Agenda 21/ Projet de territoire de développement durable et de faire émerger des visions partagées de l'avenir de leur territoire.  
Dynamiser les dynamiques d'acteurs locaux afin de co-construire des orientations stratégiques, des scénarios d'avenir pour les territoires.<sup>7</sup>

## Livrables

La méthodologie ne prévoit pas de livrables prédéfinis en dehors des coproductions d'ateliers.

## Conditions pour se former ou être accompagné

La boîte à outils est disponible en ligne en open source

Plusieurs structures publiques proposent des accompagnements ou du compagnonnage dont le Centre Ressource du Développement Durable, le CEREMA ou encore certains agents de DDT

## Compétences mobilisées

Pour préparer et animer l'usage de la boîte à outils, il y a besoin d'une mobilisation de la collectivité (si possible un élu, DGS et un technicien en charge du projet de développement durable) et d'un animateur externe ou deux selon le nombre de participants

## Outils mobilisés

Les cinq outils de la boîte :

- Autoportrait perceptif (« chinois ») des politiques durables locales
- Articles de presse fictifs
- Tests de robustesse des territoires en transition
- Création/adaptation d'un scénario de transition écologique, qui donne lieu à de courtes présentations filmées
- Pistes d'évolution du projet territorial de développement durable en mode back-casting au regard de la vision souhaitée

---

<sup>7</sup> CGDD, 2016, Kit "construire son Agenda 21 de demain"

## Méthodologie

Cette méthode se présente sous la forme d'une série d'outils-exercices issus du design de service à mobiliser en fonction des besoins des collectivités. Même si les outils ont fréquemment été associés pour constituer un itinéraire méthodologique, ils peuvent être utilisés de façon dissociée.

La préparation en amont est importante pour clarifier les objectifs, mobiliser les acteurs locaux le plus largement possible (les différentes composantes de la société civile), repérer des personnes relais, contextualiser les supports, faire des liens avec les projets en cours. En fonction des finalités visées et du temps disponible, il est important d'aider à faire le bon choix des outils.

Pour co-construire et formaliser leur vision du territoire, les participants utilisent des supports préparés en amont par l'équipe de pilotage (articles fictifs, fiches des défis, ...). La restitution des travaux s'appuie notamment sur la réalisation de vidéos.

Outre la préparation, les travaux collectifs se déroulent généralement sur un jour et demi (un temps fort très ouvert et un temps plus resserré avec les techniciens, élus et quelques acteurs institutionnels).

Il est conseillé d'élaborer une synthèse des éléments produits (axes stratégiques et propositions d'actions) pour faire évoluer le projet territorial de développement durable.

La méthodologie n'inclut pas d'étape ou d'outil de suivi de la mise en œuvre d'une stratégie ou d'un projet de territoire.

Pour en savoir + : la boîte à outils en ligne

<http://www.sustainable-everyday-project.net/boite-a-outils-visions-21>

# Territoires et dynamiques économiques

Méthode expérimentée puis consolidée par Maire Conseil (Caisse des dépôts), avec le concours de P.Gonthier, Novation et GD Consultants, en 2009, à partir de quatre Communautés de communes test



## Objectif initial /Finalités

La démarche Territoires et dynamiques économiques est **une méthode participative d’auto-analyse des dynamiques économiques locales par les élus et leurs partenaires**. Elle accompagne la formation d’une représentation du territoire centrée sur les dynamiques à l’œuvre plutôt que sur les structures héritées. Ce faisant, les élus identifient progressivement des ressources spécifiques à leur territoire, sur lesquelles ils peuvent bâtir des stratégies locales de développement économique.

En s’engageant dans la démarche « Territoires et dynamiques économiques », les élus poursuivent simultanément plusieurs finalités : explorer des orientations, innovations et marges d’initiative possibles pour une politique locale de développement économique ; envisager le développement économique du territoire en redécouvrant ses spécificités et ses interdépendances territoriales et institutionnelles : changer leur regard et croiser les différents points de vue ; partager une expérience de réflexion collective et d’intégration intercommunale.

La démarche a pour objectif prioritaire d’**organiser la réflexion collective des élus aux échelles communales et intercommunales**.<sup>8</sup>

## Livrables

Production d’un rapport synthétisant les marges de manœuvre de la collectivité en matière de développement économique et les actions à entreprendre pour les mobiliser.

## Conditions pour se former ou être accompagné

Un guide méthodologique pas à pas, ainsi qu’un retour d’expériences, sont disponibles en ligne.

## Compétences mobilisées

Techniciens de la collectivité et élus référents.

## Outils mobilisés

Grille de lecture du développement économique ;  
Grille de questionnement pour l’auto-diagnostic ;  
Cartographie simplifiée/schématique complétée par les élus ;  
Schéma heuristique pour le rendu compte des échanges ;  
Rapport d’étonnement ;  
Profil type d’entreprises ;  
Grille d’entretien.

<sup>8</sup> F.Chaigneau, Mairie-conseils avec le concours de P.Gonthier, Novation et G.Dumély, GD Consultant, 2010, La démarche Territoires et dynamiques économiques : Méthode et résultats d’expérimentation pour accompagner les élus locaux

## Méthodologie

### ➤ **Délibération communautaire de lancement de la démarche**

- **Etape 1 / Auto-analyse communale** : Les élus municipaux réalisent des cartes pour répondre à une grille de questionnement et exprimer leurs représentations des dynamiques du territoire.
- **Etape 2 / Atelier d'écoute active des opérateurs** : Les élus communautaires, complètent leur vision en écoutant les points de vue des professionnels du développement économique.

### ➤ **Délibération communautaire de validation de la synthèse intermédiaire**

- **Etape 3 / jeu d'accueil des entrepreneurs** : Les élus communautaires confrontent les caractéristiques du territoire à des opportunités d'accueil d'entreprises et déterminent ainsi des opportunités et freins du territoire.
- **Etape 4 / Entretiens avec des entrepreneurs** : Les élus communautaires vont au contact des entrepreneurs pour recueillir leur expérience des opportunités et freins du territoire.
- **Etape 5 / Synthèse et marges d'initiative** : Les élus et techniciens communautaires mettent en perspective les résultats de la démarche pour identifier les marges d'initiative et les orientations possibles qui en ressortent.

### ➤ **Délibération communautaire de validation de la synthèse finale et des orientations**

- **Etape 6 / Restitution des marges d'initiative et orientations** : Les conclusions sont présentées à tous ceux qui ont contribué à la démarche.

Chaque étape se compose de cinq temps de travail différents :

- L'organisation matérielle des soirées de concertation ;
- La concertation collective ;
- Le débriefing ;
- La remise au propre des travaux réalisés ;
- L'exploitation et la synthèse des travaux.

Pour en savoir + : le guide méthodologique et les retours d'expérience mis en ligne

<https://www.banquedesterritoires.fr/la-demarche-territoires-et-dynamiques-economiques>

# Atelier des territoires

Démarche portée, depuis 2013, par la Direction Générale de l'Aménagement du Logement et de la Nature - bureau des stratégies territoriales (DGALN/AD1) et accompagné par le Cerema, en déclinaison de la démarche Atelier National, initiée en 2006



## Objectif initial/Finalités

L'Atelier des territoires est « un dispositif de pilotage et d'animation du débat politique et opérationnel pour **faire émerger une stratégie de territoire et engager les acteurs locaux dans un processus de projet**. Cette démarche place les services de l'État dans une posture de conseil auprès des collectivités. »

« L'Atelier des territoires intervient sur les sites où les acteurs ressentent le besoin d'un regard extérieur. Il s'adresse notamment à des territoires en manque d'ingénierie de projet ou à des territoires pour lesquels construire un projet partagé entre élus et État s'avère particulièrement complexe. »

L'objectif est de « construire une vision intégrée et une stratégie de territoire partagée accompagnée d'un plan d'actions adapté aux moyens financiers et humains du territoire »<sup>9</sup>.

## Livrables

Production d'un carnet d'atelier synthétisant le récit de la démarche, alimentée au fur et à mesure  
Une feuille de route présentant la stratégie et le plan d'actions pour la mettre en œuvre ou l'initier

## Conditions pour se former ou être accompagné

Chaque année, la DGALN:

- lance un appel à candidature auprès des services déconcentrés de l'Etat dans le cadre d'une session nationale (environ 5 lauréats) ;
- accompagne des services déconcentrés de l'Etat dans le cadre de sessions locales ou d'Ateliers Flash ;
- organise une formation d'immersion dans un Atelier à destination des lauréats.

Les Centres de Valorisation des Ressources Humaines organisent chaque année des formations-action de découverte de la méthode.

## Compétences mobilisées

La DGLAN/AD1, et éventuellement le Cerema, accompagne(nt) les pilotes d'Atelier avec une logique de référent ;  
La démarche prévoit la mobilisation d'une équipe pluridisciplinaire pilotée par un concepteur (architectes, paysagistes, urbanistes) et accompagné d'experts adaptés au sites (dans les domaines de la mobilité, de l'environnement, de la sociologie, de l'économie, de l'hydrologie, etc.)

---

<sup>9</sup> Site internet du programme

## Outils mobilisés :

Les fondamentaux de la méthode prévoient une visite collective et problématisée du territoire au lancement de la démarche.

L'animation des ateliers de travail repose sur la représentation spatialisée (cartographie, maquette, bloc diagramme) du territoire et du projet de territoire.

En fonction des membres de l'équipe pluridisciplinaire, d'autres outils d'animation peuvent être mobilisés : prospective, world café, tests utilisateurs, prototypage, enquête, etc.

## Méthodologie :

### En amont :

- Réponse à l'appel à candidature de la DGALN via un dossier cosigné par les services de l'Etat et les élus
- Participation à une formation « immersion » des référents au sein des services de l'Etat retenus
- Recrutement d'une équipe pluridisciplinaire par les services de l'Etat
- Organisation d'un séminaire de lancement
- Préparation du premier atelier incluant éventuellement une pré-visite ou des rencontres d'acteurs préalables

### L'atelier en lui-même

- 1<sup>er</sup> atelier sur deux jours – l'approche sensible et intuitive du territoire : il s'agit d'un atelier de prise de connaissance au travers d'échanges informels, d'un rapport d'étonnement et de premières intuitions de projet. Il se décompose en une visite collective du territoire et une séance de travail en salle.
- 2<sup>ème</sup> atelier - l'énoncé de la stratégie territoriale : il s'agit de consolider les premières hypothèses et la vision territoriale partagée, en identifiant un ou plusieurs sites démonstrateurs.
- 3<sup>ème</sup> atelier - La formalisation de la mise en œuvre : il s'agit d'élaborer la stratégie, de préparer la feuille de route qui traduit un engagement politique fort et un co-portage élus-Etat pour la mise en œuvre d'un plan d'actions.
- Des inter-ateliers permettent d'approfondir les échanges dans des groupes thématiques ou d'élargir le cercle des participants

### En aval :

- Production et diffusion de la feuille de route
- Séminaire de clôture et de présentation de la feuille de route
- Séminaire national de partage et de capitalisation des expériences

NB : la démarche Atelier à la carte est une déclinaison de la démarche nationale dont elle conserve les fondamentaux que sont le travail partenarial en format atelier animé par une équipe pluridisciplinaire. L'Atelier local se déroule selon le même format mis à part les temps d'animation et de capitalisation nationaux. L'Atelier Flash se limite lui, au seul premier Atelier.

Pour en savoir + : le site internet

<http://www.atelier-territoires.logement.gouv.fr>



Ce panorama,  
est issu d'un travail partenarial avec  
la Direction Générale de l'Aménagement du Logement et de la Nature.

De nombreuses personnes d'administrations centrales,  
de services déconcentrés de l'Etat,  
de collectivités locales, de CAUE,  
ainsi que d'AgroParisTech et de la 27<sup>ème</sup> Région  
ont été associées à cette production,  
au travers d'entretiens, de groupes de travail ou de relectures.